



5 octobre 2017

Le régime d'assurance collective du ROHQ - rencontre du comité paritaire



Ce 3 octobre, le Comité paritaire de l'assurance collective s'est réuni pour faire l'analyse du renouvellement du contrat d'assurance au 1^{er} janvier 2018. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons obtenir des taux compétitifs à des frais administratifs moindres. C'est dans l'orientation même du comité paritaire qu'est souhaité la préservation de la pérennité de notre régime et d'éviter des fluctuations annuelles de taux.

La firme dElta a été mandatée par le comité paritaire pour procéder à l'analyse de notre contrat d'assurance et son renouvellement en 2018. Lors de cette rencontre, le sommaire de l'expérience de réclamations de notre groupe a été présenté. Cette expérience tient compte des invalidités longues durées, des frais de médicaments et des frais paramédicaux. Ainsi, l'utilisation du régime pour les six premiers mois de 2017 révèle qu'il y a eu moins de réclamations et que le ratio d'utilisation (primes versus réclamations) est meilleur qu'à pareille date l'an passé. Au cours des prochaines semaines, les participants seront invités à revoir leur choix de module, tel que le prévoit notre régime tous les trois ans. Ce qui fait en sorte que les OMH participant au régime d'assurance collective du ROHQ recevront un communiqué ainsi qu'une capsule Web où sera rassemblé l'information relative à la procédure pour le changement de module pour les employés ainsi que les détails du renouvellement du contrat d'assurance pour 2018.

La force du nombre est un élément crucial pour l'avenir de notre régime d'assurance collective. Plus forts ensemble nous y croyons! Si votre OH n'est pas encore membre de notre régime, nous vous invitons à évaluer les bénéfices de vous joindre à nous. Pour ce faire, contacter M^e Chantal Pellerin, conseillère juridique au ROHQ.